

ALLONGEMENT DES JOURNÉES DE TRAVAIL !

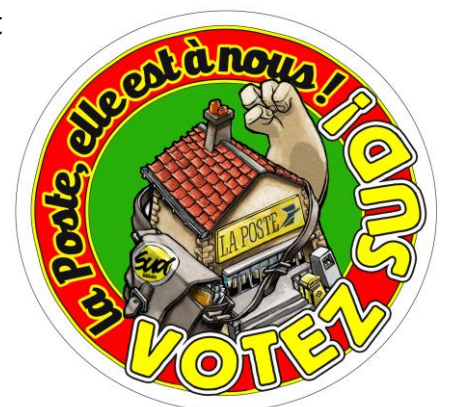
Après les bienfaits de la "MÉRIDIENNE" sur la santé des Factrices et des Facteurs, voici l'allongement des temps de trajets domicile-travail ! ☐ Nous sommes prêts à entendre les arguments de La Poste ! ☐ Preuve en est, un questionnaire a été mis en place pour la nouvelle version de l'accord sur le télétravail :

BIENFAITS CITÉS PAR LES PERSONNELS CONCERNÉS PAR LE TÉLÉTRAVAIL :	POUR LES AGENTS DE LA DISTRIBUTION ON CONNAIT DÉJÀ LES RÉPONSES :
<p>😊 93 % : passer moins de temps dans les déplacements domicile/travail.</p> <p>😊 81 % : réduire les désagréments liés aux déplacements (bouchons, énervements).</p> <p>😊 74 % : être moins fatigués par les déplacements domicile/travail.</p> <p>😊 75 % : avoir moins de stress lié aux déplacements.</p>	<p>☹ 100% : passer plus de temps dans les déplacements domicile/travail.</p> <p>☹ 100% : augmenter les désagréments liés aux déplacements (bouchons).</p> <p>☹ 100% : être plus fatigués par les déplacements domicile/travail.</p> <p>☹ 100 % : avoir plus de stress lié aux déplacements.</p>

LA POSTE PARTENAIRE DE LA COP21 !

Heureusement, La Poste est partenaire de la COP21 pour préserver la planète, protéger les femmes et les hommes !!! Mais alors pourquoi œuvrer au développement durable en permettant à 2 000 ou 3 000 agents (télétravail) de ne plus prendre la route aux heures de pointe tout en obligeant des dizaines de milliers de Factrices et de Facteurs à se retrouver dans les embouteillages matinaux ?!

Le tout ayant un impact financier pour les Postières et les Postiers dont les véhicules vont plus consommer, sans modification du kilométrage (pour les frais réels), mais un allongement du temps de trajet et de fait, de la journée de travail !



SUD PTT EXIGE 200 EUROS DE PRIME CARBURANT !